

KALIS propose des formations professionnelles permettant la montée en compétences des salariés.

KALIS est conscient que certains stagiaires peuvent avoir besoin d'une adaptation, et s'engage à faire le maximum pour que tous les apprenants bénéficient d'un environnement accessible.

Pour cela nous analysons le besoin des stagiaires dès la prise de contact avec l'entreprise.  
Un questionnaire est également envoyé aux stagiaires afin de valider leurs besoins d'adaptation.

Dans l'éventualité où une adaptation serait nécessaire, nous procéderons de la façon suivante :

- ✓ Grille de validation des besoins et d'analyse de la faisabilité
- ✓ Proposition d'un plan d'adaptation pédagogique ou organisationnelle, avec validation du stagiaire concerné
- ✓ Contact avec le service RHF de l'Agefiph, et le service RH de l'entreprise si l'adaptation nécessite un financement de matériel
- ✓ Bilan de fin de formation sur l'adaptation organisée

KALIS a déjà identifié des situations où l'adaptation est possible sans étude particulière :

**PMR** : Lorsque les formations sont réalisées en présentiel, elles se déroulent au sein de l'établissement qui emploie les stagiaires. Ainsi la question de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est vérifiée avec l'entreprise lors de l'identification des besoins.

**DOULEURS** (dorsales, myopathies...) : les stagiaires auront la possibilité de se déplacer ou d'utiliser le siège adapté utilisé habituellement. La durée de la formation pourra être modulée.

**DIFFICULTES DE CONCENTRATION** (TDAH) : Le stagiaire pourra être l'ambassadeur du formateur, et sera amené à réaliser des exercices au tableau, à se déplacer régulièrement afin de limiter les difficultés.

**DYSLEXIE** : le texte des supports sera allégé et ne sera pas justifié. Les fonds décoratifs seront supprimés pour ne pas créer de confusion. La méthode FALC pourra également être utilisée selon les besoins.

Cette liste n'est pas exhaustive naturellement et dans tous les cas, les besoins seront étudiés.  
Dans l'éventualité où il nous serait impossible d'aménager les conditions de la formation, nous orienterons le stagiaire vers un organisme à même de l'aider (CAP EMPLOI 06, AGEFIPH).

## CONTACTEZ-NOUS POUR TOUT BESOIN D'ADAPTATION D'UNE FORMATION



Responsable Pédagogique - Formateur  
Ludovic Etourneau  
Tél. 07 69 85 04 19  
ludovic.etourneau@kalis-consult.com

Administratif & Ressource Handicap  
Christine Iltis  
Tél. 06 85 46 21 68  
grc-christine.iltis@kalis-consult.com